

BULLETIN COMMUNAL



DANS CE NUMÉRO :

TRAVAUX DE L'ÉCOLE	2
SALLE LA FORGE	2
BUDGET DE L'EXERCICE 2010	3
CONTENEURS À PUCES DÈS AVRIL 2010	4
TAXE ANNUELLE SUR LES IMMEUBLES INOCCUPÉS	5
DES NOUVELLES DE L'ADL	5
DU CÔTÉ DE LA VOIRIE	6
PCUI	7
SIRÈNES D'ALERTE NBC	7
STATISTIQUES DU SITE INTERNET	7
ACCUEIL-SANTÉ ENFANTS DE TCHERNOBYL	8
BAMBOIS	9
SEMAINE DE L'ARBRE	9
UNE JOURNÉE D'EXCURSION À ANVERS	9
PLAINE DE JEUX DE BORLEZ	10
STAGE DE TOUSSAINT ET DE NOEL	10
RENTRÉE DES CLASSES	10
CORTÈGE D'HALLOWEEN	11
LA CRAIE MAGIQUE	11
SOUPER RACLETTE	11
JOURNÉE CROSS	11
LA VENUE DE SAINT NICOLAS	12
JUNIOR PARTY	12
BOURSE AUX JOUETS	12
REMERCIEMENT AU COMITÉ DES PARENTS	13
INAUGURATION: LA BUVETTE DU FOOTBALL	13
ÉTÉ SOLIDAIRE	14
RALLYE GASTRONOMIQUE	14
SERVICE DE REPASSAGE	15
L'EASY-E-SPACE	15
PROGRAMME DES OPÉRETTES	15
ÉTAT CIVIL	16
UNE RUE, UNE HISTOIRE	18
POÉSIE	18
LE WALLON QUAND TU NOUS TIENS ...	19

Chères Faimoises, chers Faimois,

Depuis plusieurs semaines, nous vivons dans une ambiance chaleureuse de fêtes successives, nous permettant de mettre nos soucis entre parenthèses, le temps de profiter de quelques instants de convivialité.

Les rues se sont animées de jeux de lumière, les mélodies bien connues rythmaient nos passages, les vitrines bien achalandées des commerces présentaient les traditionnels mets de fin d'année... Ce sont tous nos sens qui ont été sollicités pour faire de ces festivités des moments féeriques, tant pour les enfants que pour les adultes.

Mais des conséquences de l'importante crise que nous traversons, telle la perte d'un emploi, des affaires en souffrance, l'absence d'un logement approprié ou l'absence d'un proche, jettent une part d'ombre sur cette fin d'année, se répercutant sur la qualité de vie de certains d'entre nous. Ayons, en ces temps de réjouissances, une pensée pour ces personnes et ensemble, gardons espoir en l'avenir.

De tout cœur, j'espère que cette année nouvelle vous apportera santé, joie, espérance, paix et sérénité. En un mot, qu'elle vous comble de bonheur.

Une excellente année à tous.

Marie-Alice VANDEREYKEN
Votre Bourgmestre



LA PREMIÈRE PHASE DES TRAVAUX DE L'ÉCOLE EST TERMINÉE

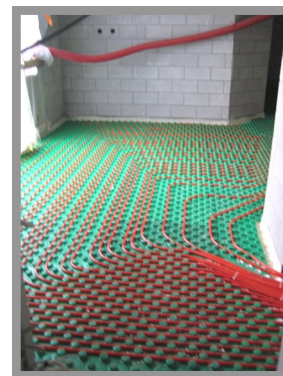


La nouvelle école est sortie de terre!

La première phase des travaux a été réalisée par l'entreprise Franki Construct SA de Liège, elle concernait le gros-œuvre et l'aménagement des abords.

La seconde phase des travaux qui vient de débuter se subdivise en 5 lots :

- ☞ Electricité : association momentanée Bada Claude et Gimi SA de Villers-le-Bouillet;
- ☞ Chauffage, ventilation et sanitaires: Delta Thermic SA de Herstal;
- ☞ Revêtement de sols et de murs : Perma Glaze SA de Jemeppe;
- ☞ Menuiserie intérieure, faux plafonds : entreprise Heck Oswald SA de Nidrum;
- ☞ Ascenseur : Schindler de Bruxelles.



Le gros-œuvre terminé nous donne une idée de l'ampleur des travaux. La pose de l'électricité, du chauffage, des sanitaires, de la chape isolante ainsi que du tarmac de l'espace récréatif est en cours. La rentrée scolaire 2010 s'annonce très prometteuse!

SALLE LA FORGE

Certes les travaux avancent lentement mais sûrement : pose des derniers châssis, chape et carrelage, peinture des murs et pose du tarmac. Nous espérons que les quelques travaux comme le bardage du sas d'entrée, l'installation des sanitaires, la finition du bar, du plafonnage ainsi que l'électricité seront terminés d'ici peu et que bientôt nous pourrons tous profiter de cette nouvelle infrastructure.



BUDGET DE L'EXERCICE 2010

Le budget a été approuvé par le Conseil communal le 15 décembre dernier.

BUDGET EXERCICE 2010

Le budget de l'exercice 2010 peut se résumer comme suit :

BUDGET ORDINAIRE		DEPENSES	RECETTES
Exercice propre		3.277.035,35	3.154.717,65
	Déficit	-122.317,70	
Exercices antérieurs		0,00	569.759,08
	Excédent	569.759,08	
Total exercices propres et antérieurs		3.277.035,35	3.724.476,73
Prélèvement en faveur de l'extraordinaire		82.491,75	
RESULTAT GENERAL		3.359.527,10	3.724.476,73
BONI		364.949,63	

BUDGET EXTRAORDINAIRE		DEPENSES	RECETTES
Exercice propre		2.248.708,75	2.158.517,00
	Déficit	-90.191,75	
Exercices antérieurs		0,00	79.069,83
	Excédent	79.069,83	
Total exercices propres et antérieurs		2.248.708,75	2.237.586,83
Prélèvement en faveur de l'extraordinaire		35.000,00	125.191,75
RESULTAT GENERAL		2.283.708,75	2.362.778,58
BONI		79.069,83	

Depuis plusieurs années déjà, le budget communal présente un déficit à l'exercice propre. Pour le budget 2010, ce déficit s'élève à 122.317,70 €.

Ce déficit est néanmoins compensé par le boni des exercices antérieurs estimé à 569.759,08 € et qui permet le transfert au service extraordinaire, d'une somme de 82.491,75 € destinée à autofinancer certains investissements.

Au service extraordinaire sont prévus divers investissements à concurrence de 2.248.708€. Ces investissements sont financés par subsides, emprunts et par un prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire.

Le boni des exercices antérieurs correspond à une estimation du résultat des exercices précédents effectuée via le tableau de synthèse. Dès l'arrêt du compte de l'exercice 2008, ce montant estimatif sera ajusté par voie de modification budgétaire.

A quoi correspondent les dépenses et les recettes de l'ordinaire ?

1. LES RECETTES

Les recettes : prestations de services rendus par la commune, transfert de revenus des ménages, des entreprises, des autres pouvoirs publics, la dette provenant des créances ou du patrimoine de la commune.

Les recettes de la commune sont rangées en trois catégories :

Recettes de prestations : Il s'agit des recettes résultant des services rendus par la commune ou de la fourniture de biens ; p.ex. location de bâtiments, organisation de la plaine de jeux, vente de matériaux de voirie, ...

Recettes de transfert : Cette catégorie comprend les recettes provenant des transferts de revenus on y trouve, entre autres, les impôts communaux, taxes additionnelles, le fonds des communes,

Recettes de la dette : Cette rubrique englobe les recettes provenant des créances ou du patrimoine de la commune c'est-à-dire les intérêts de créances des pouvoirs publics, dividendes

Le tableau ci-après fait apparaître la répartition des différents crédits de recettes en fonction des catégories définies ci-avant :

	<u>2009</u>	<u>2010</u>
Prestations :	57.038,00	66.438,00
Transferts :	2.744.488,77	2.991.946,29
Dette :	123.217,38	96.333,36
	2.924.742,15	3.154.717,65

Comme on peut le constater à la lecture du tableau ci-dessus, l'essentiel des recettes de l'administration proviennent des **transferts**. Outre les subsides pour l'occupation de personnel A.P.E. et Maribel, les transferts englobent surtout les recettes suivantes:

	<u>2009</u>	<u>2010</u>
Fonds des Com(+ Tonus)	537.658,60	572.547,06
Taxe addit Prl	465.189,82	515.130,58
Taxe addit IPP	1.093.271,58	1.171.019,59
Compensat reductions PI	35.779,76	0
	2.131.899,76	2.258.697,23

L'essentiel des recettes de la commune provient donc des taxes additionnelles aux impôts de l'Etat : IPP et Précompte immobilier : 53,4 % des recettes.

Après une nette progression au budget précédent de près de 12 %, les recettes de transfert progressent encore de presque 6 % grâce à : l'indexation du Fonds des Communes, une meilleure perception de l'IPP (qui nous a en outre permis de percevoir une somme de 156.331,90 € fin 2009) et à l'augmentation du taux des additionnels à l'IPP de 8 à 8,8 %. L'impact de cette augmentation est relativement limité sur le budget 2010 : + 23.764,9 €, mais est estimé à 112.124,15 € à partir de l'année prochaine.

Les recettes de dettes diminuent fortement : plus de dividendes de Dexia, de l'ALE....

2. LES DEPENSES

Les dépenses: le personnel, le fonctionnement, les transferts (fabrique d'Eglise, CPAS, zone de police, recette régionale, service d'incendie...), le remboursement de la dette communale.

Après les grands travaux réalisés en 2009 dont : la construction de la nouvelle école— l'extension et aménagement de la Salle la Forge— la construction d'une buvette avec tribunes et vestiaires pour le Football ainsi que divers travaux d'entretien des voiries, de grands projets sont encore inscrits au budget communal 2010—service extraordinaire

Les dépenses ordinaires sont réparties dans les rubriques suivantes :

Dépenses de personnel : Ce sont les dépenses couvrant les salaires et traitement proprement dits, les contributions patronales à la sécurité sociale, aux caisses de pension, les pensions payées directement par la commune, les assurances contre les accidents de travail, ...

Dépenses de fonctionnement : Recouvrent l'ensemble des dépenses nécessaires au fonctionnement quotidien des services communaux, à savoir, les achats de biens non durables et de services, les dépenses de fonctionnement administratif, technique, pour les bâtiments, les dépenses de gestion financière...

Dépenses de transfert : Comprennent les transferts de revenus effectués par la commune au profit d'autres organismes : subsides de fonctionnements à divers organismes : fabriques d'Eglise, CPAS, recette régionale, service d'incendie, ...

Dépenses de la dette : Ce sont les dépenses couvrant le remboursement de la dette communale

Le tableau reproduit ci-dessous fait apparaître l'évolution des dépenses de la commune en fonction des catégories ainsi définies. Il permet de réaliser l'importance relative de ces dépenses sur l'ensemble du budget ordinaire.

	2009	2010
Personnel	1.413.084,90	1.436.463,71
Fonctionnement	525.277,29	595.421,92
Transferts	769.087,79	817.368,30
Dette	355.861,39	427.781,42
TOTAL	3.063.311,37	3.277.035,35

On note que les dépenses de personnel se tassent : pas de recrutement prévu en 2010 ; 2 % d'indexation contre 4% en 2009. Les dépenses qui progressent le plus sont les celles qui concernent le fonctionnement (coût de l'informatique) et de la dette (impact des investissements).

La charge de la dette augmente, cependant cette augmentation est modérée par le fait que les taux d'intérêt sont actuellement fort bas. Les taux des emprunts ont été revus aux alentours de 5 % et le taux des nouveaux emprunts qui ont été conclus avoisinent les 3 %.

Evolution de la charge annuelle des emprunts (intérêts + amortissements) :

2008 : 285.112,57 (471.062,18 € empruntés durant l'année)

2009 : 313.873,11 (1.04.684,59 € empruntés)

2010 : 427.469,30 (1.708.819,83 € d'emprunts inscrits au budget)

2011 : 597.868,01 € si tous les emprunts prévus en 2010 se réalisent.

Les dépenses de transfert couvrent essentiellement la dotation au service d'incendie, au CPAS et au service de police ainsi que les dépenses pour les immondices.

Après être demeurée à un niveau fort bas durant de nombreuses années (189.000 € en 2008) la subvention au CPAS a été augmentée : 345.343 €.

En ce qui concerne le système de collecte des immondices via les conteneurs à puce, les dépenses sont presque toutes couvertes par les recettes : 95,46 % dans le cadre du respect du coût-vérité.

Le tableau reproduit ci-après donne un aperçu de l'évolution des principales dépenses prévues au budget, classées par grandes rubriques budgétaires, ce qui permet de se faire une idée plus précise de l'évolution des dépenses par fonction budgétaire :

	2009	2010
Assurances	27.610,40	30.898,88
Adm générale	799.548,91	826.547,87
Patrimoine privé	6.936,83	13.697,43
Police	193.303,22	202.703,22
Pompiers	48.660,48	54.100,00
Voirie	722.977,97	716.343,14
Agriculture	45.591,01	37.956,69
Enseignement	435.212,61	523.818,10
Educat popul	208.877,60	215.092,25
Bibliothèques	7.700	7.700,00
Cultes	29.176,46	32.363,00
Assist sociale	299.854,00	356.244,70
Immondices	183.220,25	202.506,26
Eaux usées	18.574,33	12.561,83
Cimetières	9.638,00	9.621,70
Urbanisme et Logement	4.550	6.075,00
TOTAL	3.063.311,37	3.277.035,35

L'augmentation à la fonction administration générale est due à l'engagement d'un agent supplémentaire fin 2009.

Les charges d'emprunts liés aux nouveaux investissements ont un impact sur le service ordinaire: agriculture (remembrement) - enseignement (nouvelle école) - éducation populaire et arts (salle La Forge et buvette du foot) - cultes (restauration de l'oratoire d'Aineffe) urbanisme et logement (PCA et aménagement du Presbytère de Les Walleffes).

La commune doit également subir les augmentations liées aux transferts : CPAS - ; police : + 2.350 ; Immondices : + 50.000 € augmentation de la cotisation Intradel et du coût du ramassage des immondices.

A quoi correspondent les dépenses et les recettes de l'extraordinaire?

Les dépenses: l'investissement dans des bâtiments, des logiciels informatiques, des kits photovoltaïques, des travaux routiers et la pose de canalisations, le logement, le remembrement.

Les recettes : emprunts, subsides et fonds propres.

Conclusions de l'Echevin des finances, Monsieur Frédéric Delnatte :

- Les prévisions budgétaires nous donnent à penser que le cumul de la dette à fin 2010 qui s'élève à 4.904.518,83 €, soit 2,68 fois plus qu'en début 2008 qu'il faut prendre les mesures d'augmentation de recettes.
- L'augmentation du taux des additionnels à l'impôt sur les personnes physiques (IPP) à 8,8 % engendrera une rentrée complémentaire estimée à 112.124,15 € à partir de l'année budgétaire 2011.
- Le but n'est pas de rendre l'impôt populaire, mais force est de constater que c'est son apport qui permet à la commune de réaliser les projets. Mais surtout de veiller à ce qu'au quotidien le service à la population soit correctement effectué (police, service incendie, voiries, CPAS, ...), et à ce titre, la Commune de Faimles s'enorgueillit des diverses prestations.

Investissements 2010	Total Investissement	Emprunt Commune	Subsides	Auto financement
Remplacement châssis bureau police - 2010/0001	2.000,00 €			2.000,00 €
Achat ordinateurs administration - 2010/0005	7.000,00 €			7.000,00 €
Monument Celles - 2009/0004	23.000,00 €		10.000,00 €	13.000,00 €
Construction hangar voirie - 2010/0002	100.000,00 €	40.000,00 €	60.000,00 €	- €
Entretiens routiers - 2010/0003	50.000,00 €			50.000,00 €
Amélioration et égouttage rue H. Krains-2009/0006	290.521,00 €	140.521,00 €	150.000,00 €	- €
Camionnette voirie - 2010/0004	12.000,00 €	- €		12.000,00 €
Remembrement - chemins de promenade -	125.000,00 €	125.000,00 €		- €
Mobilier scolaire maternelles - 2010/0006	1.200,00 €			1.200,00 €
Mobilier scolaire primaires - projet n° 2010/0006	6.500,00 €			6.500,00 €
Aménagement parking nvelle école - 2009/0009	20.000,00 €			20.000,00 €
Vente bâtiments préfabriqués				- €
Mobilier salle La Forge - projet n° 2008/0002	2.000,00 €	- €		2.000,00 €
Restauration Oratoire Aineffe - projet n°2009/0011	559.077,00 €	145.574,23 €	395.512,00 €	- €
Honoraires coordination - Oratoire Aineffe - Intervention Province	132.773,00 €	132.773,00 €	5.590,77 €	- €
Intervention Comité Aineffe			12.400,00 €	
Maintenance Eglise de Celles - Tour - 2009/0020	14.000,00 €		8.400,00 €	5.600,00 €
Canalisation fossé Fays - projet n° 2010/0009	5.000,00 €	- €		5.000,00 €
Egouttage rue de Vaux - projet n°2009/0012	212.000,00 €	212.000,00 €		- €
Egouttage rue des Fermes - projet n° 2009/0013	15.746,00 €	15.746,00 €		- €
Participation AIDE égouttage rue de l'Eglise				- €
Projet cimetières - projet n° 2009/0018	150.000,00 €	77.500,00 €	72.500,00 €	- €
Logement - presbytère Les Waleffes - 2009/0015	500.000,00 €	200.000,00 €	300.000,00 €	- €
Honoraires PCA - projet n°2009/0016	20.000,00 €	8.000,00 €	12.000,00 €	- €
TOTAL exercice propre	2.247.817,00 €	1.097.114,23 €	1.026.402,77 €	124.300,00 €

Vente préfabriqués - 35.000,00 €
 participation AIDE rue de l'Eglise 891,75 €
 Déficit exercice propre **90.191,75 €**

CONTENEURS À PUCE DÈS AVRIL 2010

C'est décidé, nous passerons aux conteneurs à puce le **1er avril 2010** et dirons adieu aux sacs à ordures ménagères.

La collecte des immondices aura lieu tous les lundis.

Comment cela va-t-il fonctionner?

Chaque conteneur à puce est équipé d'une puce électronique, ce qui permet d'identifier le ménage. Cette puce électronique enregistre le nombre de levées de chaque conteneur et le poids des déchets déversés. La facture déchet est donc établie en fonction des quantités de déchets produits. ***Moins vous produisez, moins vous payez.***

Les conteneurs à puce sont rattachés à l'habitation et non pas au ménage

Il existe 3 modèles de conteneurs :



La taxe forfaitaire est fixée à

- 80 € pour un isolé;
- 120 € pour un ménage de 2 personnes;
- 140 € pour un ménage de 3 personnes ou plus.

La collecte en conteneurs répond également à des exigences en terme de propreté publique. Plus besoin de craindre le vandalisme nocturne des chiens et des chats. De plus, l'incorporation dans la taxe fixe de quantités prépayées a

La taxe forfaitaire comprend :

- la mise à disposition de **deux** conteneurs à puce : l'un pour les déchets organiques (résidus de repas, pelures, coquilles de moules, langes de bébés, ...); l'autre pour les déchets résiduels (tout ce qui ne peut pas être mis dans d'autres collectes).
- 12 passages pour les ordures ménagères résiduelles avec un maximum de 60 kg par habitant par an.
- 24 passages pour les déchets organiques avec un maximum de 30 kg par habitant par an.

Un supplément sera dû pour les déchets excédentaires aux 60 kg/habitant/an pour les déchets résiduels et/ou aux 30 kg/habitant/an pour les déchets organiques.

Les conteneurs à puce remplaceront uniquement les sacs d'ordures ménagères. La collecte des PMC et des cartons aura toujours lieu et sera organisée tous les lundis impairs.

Vous avez des questions? Nous vous invitons aux séances d'informations :

- ☞ Le mardi 19/01/2010 à 20 heures à la Buvette du football, Cortil Jonet à Borlez/Aineffe.
- ☞ Le mardi 26/01/2010 à 20 heures à la salle paroissiale, rue de Huy à Viemme.
- ☞ Le mardi 02/02/2010 à 20 heures à la salle Patria, rue du Presbytère à Les Waleffes.
- ☞ Le mercredi 03/02/2010 à 20 heures à la salle La Forge, rue A. Warnotte à Celles.

TAXE ANNUELLE SUR LES IMMEUBLES INOCCUPÉS

Si vous êtes propriétaire d'un bâtiment inoccupé sur le territoire de la Commune, vous êtes susceptible d'entrer dans le champ d'application de la taxe communale sur les immeubles inoccupés.



Quels immeubles sont visés?

Sont visés les immeubles bâtis, structurellement destinés au logement ou à l'exercice d'activités économiques de nature industrielle, artisanale, agricole, horticole, commerciale, sociale, culturelle ou de services, qui sont restés inoccupés pendant une période comprise entre deux constats consécutifs distants d'une période minimale de 6 mois.

Ne sont pas visés les sites d'activités économiques désaffectés de plus de 5.000 m² visés par le décret du 27 mai 2004.

Qui est redevable?

Est redevable de la taxe, le titulaire du droit réel de jouissance (propriétaire, usufruitier,...) sur tout ou partie d'un immeuble inoccupé à la date du deuxième constat, ou, le cas échéant, de chaque constat postérieur à celui-ci. En cas de pluralité de titulaires du droit réel de jouissance, chacun d'entre eux est solidairement redevable de la taxe.

Quel est le montant de la taxe?

La taxe est fixée à cent cinquante euros (150 €) par mètre courant de façade d'immeuble bâti ou de partie d'immeuble bâti, tout mètre commencé étant dû en entier.

Peut-on être exonéré de la taxe?

Ne donne pas lieu à la perception de la taxe, l'immeuble bâti inoccupé pour lequel le titulaire du droit réel de jouissance démontre que l'inoccupation est indépendante de sa volonté.

Est également exonéré de la taxe :

- L'immeuble bâti inoccupé pour cause de travaux en cours ne nécessitant pas d'autorisation;
- l'immeuble bâti faisant effectivement l'objet de travaux d'achèvement dûment autorisés.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le service urbanisme au 019/33.98.56.



DES NOUVELLES DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (ADL)



Mission économique de l'ADL

Tout au long de l'année, l'ADL accueille les personnes qui souhaitent lancer, développer ou modifier leur activité en leur offrant conseil et soutien spécialisé en leur apportant des réponses à leurs questions et en dégagant des pistes de réflexion sur les points essentiels qui les préoccupent. Si vous aussi vous cherchez un accompagnement gratuit et personnalisé dans la concrétisation de vos projets, n'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe de l'ADL !

Business Club

Suite au succès des rencontres proposées en 2009, l'ADL est en train de préparer les prochaines activités du business club des communes de Berloz, Donceel, Faimés et Geer. Le Business Club offre aux indépendants et entreprises une opportunité toute particulière de se rencontrer et d'échanger autour de thèmes qui les intéressent et dans un cadre convivial.

Tourisme

Partant d'un projet évoqué dans le cadre du « Parc Patrimonial et Paysager des Fermes de Hesbaye », la commune de Crisnée et l'ADL ont initié un vaste programme de balisage d'un réseau de promenades vélo, à l'instar du Fietsnetwerk limbourgeois, sur l'ensemble des communes de l'arrondissement de Waremmе. Si la commune de Crisnée a pris en charge les côtés plus administratifs du projet, l'ADL quant à elle s'occupe de toute la partie logistique du projet. Dans l'attente de pouvoir dégager le budget nécessaire, les communes se sont mises d'accord sur le tracé du circuit qui mettra en valeur, dans un cadre sécurisé pour les cyclistes, les atouts naturels, patrimoniaux et culturels de la région.

Annuaire

L'ADL a rencontré la société WEKA en vue de l'édition d'une brochure présentant l'ensemble des services proposés sur les 4 communes. L'objectif de ce projet est d'offrir aux habitants un annuaire exhaustif des services, commerces et entreprises en activité sur le territoire. Ce petit guide, qui devrait sortir au début de l'année 2010, sera distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres des communes de Berloz, Donceel, Faimés et Geer.

Pour tout renseignement complémentaire :

ADL Berloz-Donceel-Faimés-Geer, 1 rue Richard Orban à 4257 Berloz

Tél. : 019 25 99 13-15 – Fax : 019 25 99 14

Mail : bd@berloz-donceel-faimés-geer.be (Benoit Degrange) vb@berloz-donceel-faimés-geer.be (Vincent Boulanger)

Web : www.berloz-donceel-faimés-geer.be

DU CÔTÉ DE LA VOIRIE ...

Durant ces derniers mois, en collaboration avec Monsieur Jean-Marc Delchambre, Echevin des travaux, les ouvriers communaux ont réalisé différents travaux au sein de notre commune, à savoir :

- ☞ Défrichage et création d'un chemin de promenade dans la campagne de Les Waleffes (1,6 km).
- ☞ Création d'une classe au presbytère de Les Waleffes.
- ☞ Rejointoiement du mur de l'école de Les Waleffes.
- ☞ Travaux divers dans les écoles.
- ☞ Peintures intérieures et commencement de la réalisation d'un bar à la salle la Forge.
- ☞ Réalisation d'un bar et aménagement des extérieurs à la nouvelle buvette de l'Etoile de Faimés.
- ☞ Pose de tuyaux à Termogne avec canalisation du fossé.
- ☞ Réparation d'une canalisation rue de Viemme à Aineffe.
- ☞ Entretien des cimetières, des fossés, des trottoirs et des rigoles (brosse mécanique).
- ☞ Curage des avaloirs.
- ☞ Tonte des accotements et tailles d'arbres, de haies.

D'autres travaux ont été confiés à des entreprises:

- ☞ Pose de canalisations rue Boca de Waremmе réalisée par l'entreprises Balaes.
- ☞ Pose de canalisations et réfection des trottoirs rue Champignotte par l'entreprise Legros.
- ☞ Entretien routiers par la société JMV.



*Chemin de promenade
à Les Waleffes*



Classe de Les Waleffes



Pièce à la salle La Forge

PLAN COMMUNAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION (PCUI)

Suite à la catastrophe de Ghislenghien, le Gouvernement fédéral avait entamé une réflexion sur la meilleure manière de préparer une commune à affronter une situation d'urgence. Cette réflexion a engendré l'obligation pour chaque commune de créer un Plan Communal d'Urgence et d'Intervention (PCUI).

Bien que nous soyons une petite commune, nous ne sommes pas à l'abri d'une grosse tempête, d'un incendie important dans une école, d'un crash d'avion, d'un problème à la centrale nucléaire de Tihange... c'est pourquoi, il était important d'établir un PCUI.

Dans un souci de regroupement des moyens (matériel, infrastructure, ...) et des services (personnel), notre commune a décidé de s'associer aux communes de Geer, Donceel et Berloz afin de répondre de façon immédiate et de la manière la plus appropriée à un maximum de situations extrêmes. A ce plan, s'ajoute également un autre plan pour les secours psychosociaux et l'aide aux victimes.

Dorénavant en cas de catastrophes ou d'état d'urgence, les pompiers et/ou les services ne seront plus seuls à gérer la situation. Il pourront compter sur le PCUI qui permettra de réduire au maximum l'improvisation en situation d'urgence.

Notre plan a été approuvé par le Gouverneur de la Province et sert de modèle à bien d'autres communes. Mais, nous espérons ne jamais devoir l'utiliser!



Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter, Monsieur Alain Heer, Coordinateur du PCUI au 019/33.98.68.

SIRÈNES D'ALERTE NBC

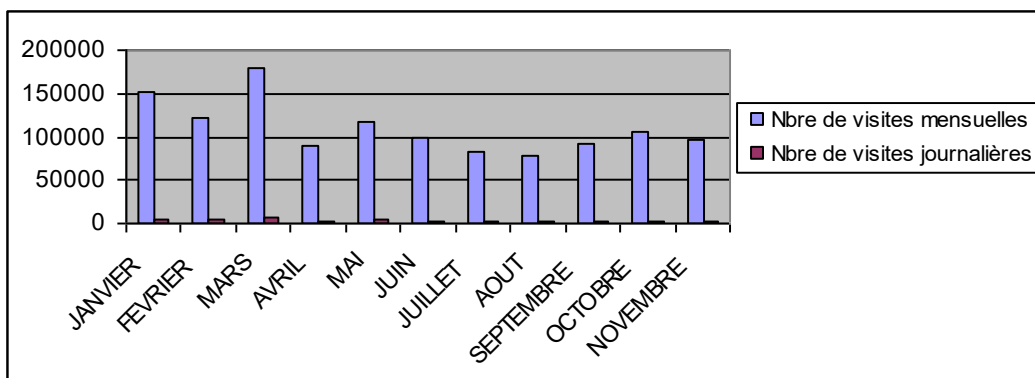
Notre commune étant située dans une zone à risque, les sirènes électroniques d'alerte NBC (Nucléaire, Biologique, Chimique) sont testées le premier jeudi du premier mois de chaque trimestre entre 08h45 et 10h15.



Dans le courant de l'année 2010, un signal sonore se fera donc entendre au terrain de football à Borlez, à l'école communale de Les Waleffes, à l'Eglise de Viemme et à la maison communale les **7 janvier, 1er avril, 1er juillet et 7 octobre 2010.**

Toutes les informations utiles sur le réseau d'alerte des sirènes de la Sécurité civile sont reprises sur le site Internet www.seveso.be Un numéro gratuit **0800-94.133** est également disponible pour toutes informations complémentaires sur les essais.

STATISTIQUES DU SITE INTERNET



ACCUEIL-SANTÉ ENFANTS DE TCHERNOBYL

Au cours de cet été, tous les enfants invités en Belgique par l'association « Accueil—santé enfants de Tchernobyl » ont eu la possibilité de passer le test du spectromètre au départ de Minsk et au retour en Belarus. Les résultats fournis par ce fauteuil sont édifiants. 126 enfants sur les 130 invités dépassaient le seuil de 20 becquerels par kilo de poids. Au retour, seulement 10 enfants dépassaient encore ce seuil considéré comme dangereux.

Sur 130 enfants, l'élimination moyenne du caesium 137 a atteint 52,59 %.

L'objectif de cette action était de faire baisser au maximum le césium 137 accumulé dans l'organisme de l'enfant. Grâce à la cure de pectine, financée par l'association, et au séjour de quatre semaines dans notre pays, les familles d'accueil ont pu permettre aux enfants d'expulser une grande partie du caesium 137 néfaste pour leur santé. **Il faut poursuivre cette action humanitaire en 2010.**

Pourquoi ? Un séjour dans nos régions permet à l'enfant de reconstituer son système immunitaire gravement affaibli par les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl.

Combien de temps ? Quatre semaines soit en juillet, soit en août.

Quel âge a l'enfant ? Entre 7 et 12 ans au choix de la famille d'accueil.

Fille ou garçon ? Au choix de la famille d'accueil.

Quel est le prix à payer ? La participation au voyage de l'enfant est de 115 €. Cette somme comprend également l'assurance mutuelle et l'abonnement à notre trimestriel « Nadjaf ». Il ne vous sera demandé aucune autre contribution.

Est-il assuré ? Oui, tous les frais médicaux, pharmaceutiques et hospitaliers sont remboursés sur base du tarif mutuelle.

Est-il malade ? Non, l'enfant n'a pas de maladie transmissible, il est affaibli mais ne nécessite aucun traitement médical en Belgique.

Comment vais-je communiquer avec lui ? Tout simplement comme un papa ou une maman peut le faire, c'est à dire avec son cœur. Très vite, il apprendra quelques mots de français. Des interprètes sont à votre disposition 24 h sur 24 pour établir le contact avec l'enfant. Notre association vous remettra un lexique très pratique utilisé par vous et par l'enfant.

D'autres renseignements ?

Prendre contact par téléphone soit chez

Josine Deru au 087/468993

Martine Herzet au 0479/531690

Mireille Nahon au 04/3588441

Par e-mail : aset@skynet.be

En visitant notre site Internet :

<http://www.aset.be>

Que se passe-t-il ensuite ? Avec votre autorisation, nous nous rendons à votre domicile pour répondre à toutes vos questions.



BAMBOIS



Cette année encore, le 25 août, la jeunesse faimoise était conviée par la Commune et l'Echevin de la Citoyenneté, Monsieur Frédéric Delnatte, à passer une journée sur le site de Bambois à Fosses-la-Ville.

Dédié à l'apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté, cet endroit réaménagé par la Région Wallonne leur a permis d'apprendre le code de la route de manière didactique avec l'usage de vélos et de « cuistax ».



Ensuite, l'après-midi fut consacrée à la découverte des nombreux jardins et à l'observation d'oiseaux.

Enfin, avant de reprendre la route du retour, les plus courageux ont pu s'ébattre dans l'eau du lac qui depuis plusieurs années bénéficie d'une plage. Pendant ce temps, les plus jeunes s'amusaient à la plaine de jeux.

Nous tenons à remercier les parents qui nous ont accompagné.

SEMAINE DE L'ARBRE

Depuis 1983, la Région wallonne organise diverses manifestations à l'occasion de la semaine de l'arbre. Dans ce cadre, le Collège communal, à l'initiative de Monsieur Delnatte, Echevin de l'Environnement, a décidé d'offrir un arbre aux faimois qui le désiraient.

Tout en sirotant un verre de vin chaud, de nombreuses personnes ont pu emporter un hêtre, une vigne, un arbre fleuri ou un arbre fruitier (pommier, poirier, groseillier, framboisier, ...).

Au total, plus de 250 arbres ont été distribués.

Cette deuxième manifestation a de nouveau connu un réel succès.



UNE JOURNÉE À ANVERS EN GUISE D'EXCURSION COMMUNALE



Dans le cadre des excursions annuelles, en avril prochain, votre Bourgmestre, Marie-Alice Vandereyken, proposera à tous les citoyens, une escapade à Anvers : découverte de la ville avec son musée du diamant, le plus grand musée au monde. Une visite fascinante, brillante et entourée d'un voile de mystère...

La journée sera clôturée par un repas-spectacle à Bruxelles sur le

thème « I love Cabaret ». Un spectacle inouï qui vous fera voir le Brésil comme vous pouvez l'imaginer, avec ses musiciens, ses chanteuses, ses superbes danseurs et danseuses brésiliennes.

Le programme complet de l'excursion sera diffusé sous forme de toute boîte sous réserve de disponibilité du car.



RECORD ENCORE BATTU A LA PLAINE DE BORLEZ

La plaine de jeux organisée du 6 juillet au 21 août a connu une hausse inattendue. La conjoncture économique actuelle et la météo clémente sont des facteurs qui ont contribué à ce taux élevé de fréquentation.

Pour ne pas être répétitif, les animateurs ont proposé plusieurs thèmes afin de satisfaire tous les enfants (80) : la danse country-latino-folko-française et même orientale, les jeux olympiques, les cinq sens, les cow-boys et les indiens ainsi que du football.

Nous pouvons souligner l'excellent travail des quatre équipes d'animateurs. Nous remercions également Liliane Hoebreghts qui a assuré l'intendance.

La plaine s'est clôturée dans la gaieté par un spectacle de « Gustave Marcel », jongleur Faimois.



STAGE DE TOUSSAINT

Dans le cadre de l'accueil extrascolaire organisé à Celles du 2 au 6 novembre, « le musée » était le thème proposé aux enfants âgés de 2,5 à 12 ans.

Le premier jour, les enfants ont eu la chance de découvrir le **Musée d'Art wallon à Liège**. Héritier de l'ancien Musée des Beaux-arts de Liège, il détient une collection importante de près de trois mille œuvres, plus de deux mille cinq cents peintures et quelques centaines de sculptures, illustrant la production des artistes en Wallonie depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours. La semaine entière a donc été consacrée à la culture, une belle ouverture d'esprit pour les enfants.

STAGE DE NOËL

Une fin d'année tout en couleur grâce au stage qui a été proposé aux enfants en congés scolaires. Une couleur a dominé chaque jour du stage et a été travaillée sous forme de peinture, de bricolage, de dessins et même en cuisine.



RENTREE DES CLASSES

La première journée a été marquée par le petit-déjeuner habituel qui permet aux parents, aux enfants et aux enseignants de faire connaissance.

Cette année, 266 enfants répartis dans les deux implantations scolaires de notre commune, ont pris place derrière leur banc et sont prêts à entamer une année riche en découvertes et en rencontres.



La création d'un journal « La craie magique » relatant le vie de l'école a été réalisé par les élèves apportant ainsi un vent nouveau. En effet, ce journal permet de mettre en pratique les compétences que les élèves acquièrent en lecture et en expression écrite durant l'année scolaire.

En ce qui concerne la nouvelle école, les travaux d'aménagement intérieurs ont commencé. Les enfants devraient pouvoir y entrer dès la rentrée de septembre 2010. L'implantation de Les Waleffes sera conservée. Elle accueillera des classes maternelles ainsi que celles du 1^{er} et 2^{ème} degrés primaires (en fonction du nombre d'inscriptions)

Nous souhaitons à tous les élèves, à leurs parents et aux enseignants une très bonne année scolaire.

UN ÉTRANGE CORTÈGE DANS LES RUES DE LES WALEFFES

Le vendredi 30 octobre, à la tombée de la nuit, de mystérieux personnages ont défilé dans les rues de Les Waleffes... A la lumière des flambeaux, on pouvait distinguer des sorcières, des fantômes, d'horribles monstres qui se dirigeaient vers la salle Patria pour un rassemblement effrayant. Afin de détendre l'atmosphère et de calmer les mauvais esprits, « Gustave Marcel » a présenté avec humour un spectacle de magie et de jonglerie.

Pour les estomacs vides, hot-dogs, soupe au potiron ainsi que toutes sortes de boissons étaient proposés sous le chapiteau de circonstance.

Nous remercions les enfants ainsi que leurs parents d'avoir répondu à notre invitation.

REMERCIEMENT AU COMITÉ DES PARENTS

Nous avons appris que le traîneau du Père Noël a déposé dans la cheminée de la nouvelle école de magnifiques « jouets » tant attendus! En effet, par l'entremise généreuse du Comité des parents, un tout nouveau matériel sportif d'une valeur de 12.000 € équipera la future infrastructure gymnique et améliorera de cette façon le cours d'éducation physique des élèves.

Le Directeur, les professeurs d'éducation physique, de psychomotricité, toute l'équipe pédagogique et surtout les enfants, remercient chaleureusement le Père Noël et le Comité des Parents pour cette générosité bienfaitrice.



SOUPER RACLETTE



C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse digne d'un vrai chalet suisse que parents et enfants ont pu apprécier le premier souper raclette organisé par l'école de Faimles.

Merci aux sponsors locaux et à vous tous pour votre participation.

D'autres photos sont disponibles sur le site
www.faimonnous.be

JOURNÉE CROSS

Le 23 octobre dernier, les élèves du primaire ont participé au cross « courir pour la forme », sur la piste d'athlétisme de Wareme.



Cette activité rassemble toutes les écoles, tous réseaux confondus, et chaque enfant court dans sa catégorie d'âge une distance bien définie.

Les élèves et les enseignants ont participé avec beaucoup d'enthousiasme à cette journée exceptionnelle.

Félicitations à toutes et à tous!



LA VENUE DU GRAND SAINT-NICOLAS

Si le Comité de Saint-Nicolas n'a pu organiser sa fête habituelle à la salle « La Forge » faute d'infrastructure, cela n'a pas empêché la venue du Grand Saint dans notre établissement.

Comme toujours, Saint-Nicolas a été très généreux. Chaque enfant a reçu un polar et un sachet de friandises. Nous le remercions vivement et nous lui donnons déjà rendez-vous l'année prochaine.



Classe de Celles



M. Chabot que nous remercions pour les services rendus aux enfants de nos écoles



Classe de Les Waleffes

JUNIOR PARTY

La Junior party propose des activités diverses et s'adresse dorénavant aux enfants âgés de **10 à 13 ans**.

- ☞ Le **30/01/2010**, match de basket au Country Hall à Liège de 19 h à 23 h 30.
- ☞ Le **30/05/2010**, journée à Walibi de 9 à 19 h.

Départ de l'administration communale.

Les inscriptions sont attendues auprès de Madame Fabienne Fontana au 019/56.68.08 (après 17 h) ou auprès de Monsieur Etienne Cartuyvels au 0475/89.82.89.

Pour tout renseignement complémentaire, surfez sur www.faimes.be dans la rubrique (Vie pratique).

BOURSE AUX JOUETS

A l'approche de la Saint-Nicolas, le CPAS a eu l'idée d'organiser une bourse aux jouets au Cortil à Borlez, le 15 novembre dernier. L'emplacement totalement gratuit a attiré de nombreux exposants. Dès 14 heures, les amateurs de jeux se sont empressés de faire leur choix car le principe du « premier arrivé, premier servi » était d'application!

Pour une première, la bourse aux jouets a été un véritable succès. Vu le nombre important de demandes, le concept sera certainement renouvelé l'année prochaine. Nous tenons d'ailleurs à nous excuser auprès des personnes qui n'ont malheureusement pas pu participer par manque de place.

Nous remercions toutes les personnes qui ont prêté main forte à cette nouvelle activité.



D'autres photos sont également visibles sur www.faimonsnous.be

INAUGURATION BUVETTE FOOTBALL

Le nouveau complexe comprend:

- ✓ 6 vestiaires dont 4 pour les joueurs et 2 pour les arbitres en sous-sol.
- ✓ 1 grande cafeteria avec un ascenseur pour personnes à mobilité réduite.
- ✓ 1 tribune couverte de 150 places assises
- ✓ 1 salle de réunion
- ✓ 1 cuisine
- ✓ 2 sanitaires

Montant des travaux :

625.000 €
dont 350.000 €
de part communale.



La nouvelle buvette de l'Étoile de Faimés avec ses six vestiaires spacieux, sa grande cafeteria et une tribune couverte de 150 places assises a été inaugurée officiellement le vendredi 11 décembre.

Bâtiment neuf répondant aux normes de sécurité d'où l'on peut suivre les matchs qui se déroulent sur nos magnifiques terrains. Ce complexe est particulièrement bien pensé et fonctionnel. Cette construction est importante pour l'évolution du club mais aussi pour le plaisir des grands et des plus jeunes.

Il a fallu plusieurs législatures pour aboutir à la réalisation de ce projet mais nous avons tous le même objectif : celui de donner l'envie et le goût de ce sport et de donner des outils de qualité pour le pratiquer.

L'inauguration s'est déroulée en présence de deux parrains de premier choix : la Faimoise Lorène Martin (17 ans) qui évolue au Standard Fémina et Monsieur Jean-François de Sart, sélectionneur de notre équipe nationale espoirs.

La Bourgmestre, Marie-Alice Vandereyken, a tenu à remercier tous les travailleurs de l'ombre, les bénévoles, les membres du Comité toujours présents qui oeuvrent au quotidien pour que cette activité sportive persiste au sein de notre belle commune.

Monsieur Jacques de Marneffe, Echevin des sports, se plut à rappeler les débuts du Club de football en insistant sur le rôle et la détermination de Monsieur Robert Habets au sein du Club.

Après avoir expliqué au public présent, le cheminement et la réalisation via les entreprises, le suivi de l'architecte, les aides « d'Infrasports », et la prise en charge par la commune d'une part importante dans la réalisation, il rappela aux entraîneurs, délégués et joueurs, la chance qu'ils avaient de pouvoir profiter d'un tel outil. Il insista sur le respect, l'ordre, la discipline et la fierté de porter demain le maillot de son club, pour que brille, pour longtemps encore, notre chère Étoile de Faimés.

Nous souhaitons une bonne saison footballistique à tous nos joueurs ainsi qu'à leurs entraîneurs et aux membres du Comité.

ÉTÉ SOLIDAIRE : 10 ÉTUDIANTS EN ACTION

**« UN CONCERT
DE CLOTURE
FORT APPRECIÉ
PAR LES
AINES! »**

Depuis plusieurs années, la commune de Faimes et le CPAS participent à l'opération « Été solidaire ».

Encadrés par Messieurs J.-M. Delchambre, Echevin des travaux et Etienne Cartuyvels, Président du CPAS, une dizaine de jeunes ont effectué diverses tâches : nettoyage, rénovation du CPAS, travail dans les jardins de personnes âgées, peinture dans les écoles, travail de voirie, et ce pour le bien-être de tous les citoyens.

Même si souvent, la première motivation est de gagner un peu d'argent, la plupart des jeunes sont enchantés par cette belle expérience. Certains y trouvent même leur vocation!

L'opération s'est terminée à la résidence « Les Blés d'or ». Cette année, les jeunes ont insisté pour apporter le goûter qu'ils ont partagé avec les personnes âgées. Autre nouveauté, un concert donné par deux élèves de l'Académie de musique de Waremmé, Laurane Matagne et Valère Gérard, fut fort apprécié par les aînés qui n'ont pas hésité à pousser la chansonnette.

RALLYE GASTRONOMIQUE ET CULTUREL AVEC UN MENU BELGE, UNE FOIS ...

La 6ème édition du rallye gastronomique et culturel a affiché « complet » en moins de deux heures!

Une soixantaine de bénévoles ont accueilli et servi plus de cinq cents participants attirés par ce concept qui plaît et qu'ils attendent chaque année avec impatience.

Depuis l'an dernier, le rallye organisé par le comité des parents et chapeauté par Etienne Cartuyvels quitte les frontières communales. C'est la ferme des Templiers à Haneffe qui a été sélectionnée cette année.

Côté gastronomie : quelques mises en bouche, un waterzoï de poissons à la blanche d'Hoegaarden, un sorbet à la krik, un blanc-bleu-belge à la plancha, une tarte à la rhubarbe et le péket composaient le menu 100 % belge.

Le côté culturel était axé sur la découverte de différentes fermes comme la ferme Laruelle avec son colombage, la ferme des Templiers, la ferme Corswarem, la ferme de Thiribu et enfin la ferme Bolland.

En famille et/ou avec des amis, ce concept venu de France plaît toujours autant!

D'autres photos sont visibles
sur www.faimonsnous.be



Photos de J. Lemoine

SERVICE DE REPASSAGE

Pour rappel, le service de repassage « Sans un pli » situé rue A. Warnotte n° 28 à Celles est un service ouvert à toute la population selon l'horaire suivant:

- ☞ lundi de 7 à 12 h;
- ☞ mardi de 8 à 12h;
- ☞ mercredi : fermé;
- ☞ jeudi de 10 à 17 h;
- ☞ vendredi de 15 à 19 h.



NOUVEL HORAIRE



Si votre manne à linge déborde, n'hésitez plus, déposez votre linge au « Sans un pli » et récupérez-le dans les 48 à 72 heures. Il vous en coûtera 7,50 €/heure (5,25 € après déduction fiscale).

L'EASY-E-SPACE



Dorénavant, nous vous remercions de composer le numéro de téléphone **0478/11.24.42** pour joindre le service « EASY-E-SPACE ».

Ce service est ouvert à toute personne qui souhaite un guide ou une aide dans le monde de l'informatique.

Monsieur Lonneux peut vous recevoir à l'école de Celles
les mercredis de 13 à 16 h et les samedis de 9 à 12 h.

Nouveau
n° de téléphone

PROGRAMME DES OPÉRETTES—RAPPEL

L'administration communale a le plaisir d'inviter les personnes âgées de 60 à 85 ans aux opérettes organisées par le Centre Dramatique Dialectal de Remicourt. Le transport est assuré par le car communal.

- Samedi 13 février 2010 à 14h30 **PAF : 5 €**
- Samedi 10 avril 2010 à 14 h 30 **PAF : 5 €**

Opérettes de Monsieur Depas, originaire de Viemme.

Le car communal vous prendra en charge aux places publiques aux heures suivantes:

Aineffe : 12h50
Borlez : 13h00
Les Waleffes : 13h10
Celles : 13h20
Viemme : 13h50

RAPPEL

Votre réservation est attendue auprès de Monsieur Etienne Cartuyvels au 0475/89.82.89 au plus tard le lundi précédant l'opérette.

ÉTAT CIVIL (JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE, OCTOBRE ET NOVEMBRE)

Nous ont rejoints :

- ♣ Henrard Jeanne, née à Liège le 5 juillet 2009, domiciliée à Faimés (Viemme), rue des Fermes 20, fille de Eric Henrard et de Valérie Notelaers.
- ♣ Cartuyvels Victorine, née à Cap Town (Afrique du Sud) le 27 mai 2009, domiciliée à Faimés (Les Waleffes) rue du Bec, 12, fille de Hubert Cartuyvels et de Catherine Dierckx.
- ♣ Cartuyvels Juliette, née à Cap Town (Afrique du Sud) le 27 mai 2009, domiciliée à Faimés (Les Waleffes) rue du Bec 12, fille de Hubert Cartuyvels et de Catherine Dierckx.
- ♣ Léonard Lola, née à Liège le 27 juillet 2009, domiciliée à Faimés (Viemme), rue des Brocalis, 5, fille de Vincent Léonard et de Cécile Delcomminette.
- ♣ Schepers William, né à Liège le 19 août 2009, domicilié à Faimés (Celles), rue de l'Eglise, 17/1, fils de Pascal Schepers et de Sabrina Croufer.
- ♣ Groenen Cloé, née à Liège le 25 septembre 2009, domiciliée à Faimés (Aineffe) rue de Viemme, 12, fille de Olivier Groenen et de Sandrine Goffin.
- ♣ Laruelle Marilou, née à Namur le 22 octobre 2009, domiciliée à Faimés (Les Waleffes) rue de Borlez, 47, fille de Emmanuel Laruelle et de Caroline Van Kerrebroeck.
- ♣ Masquelier Zoé, née à Liège le 12 novembre 2009, domiciliée à Faimés (Celles), rue de Termogne, 53, fille de Michel Masquelier et de Virginie Lismonde.

Se sont unis :

- ♥ Vanbellingen Pierre, 33 ans et Vinciane Velkeneers, 29 ans, domiciliés à Faimés (Viemme), rue de Huy 276. Mariés le 22 août 2009.
- ♥ Lamoureux Alexandre, 38 ans et Debraz Marielle, 31 ans, domiciliés à Faimés (Aineffe), rue Barbe d'Or, 56. Mariés le 05 septembre 2009.
- ♥ Kokelberg Gilles, 29 ans et Saintes Stéphanie, 25 ans, domiciliés à Faimés (Les Waleffes), rue de Celles, 7. Mariés le 05 septembre 2009.
- ♥ Nokin Yves, 44 ans, et Sophie Hemroulle, 32 ans, domiciliés à Faimés (Celles), place Joseph Wauters, 5/2. Mariés le 26 septembre 2009.
- ♥ Decroix Alain, 34 ans et Protopapa Giovanna, 26 ans, domiciliés à Faimés (Les Waleffes) rue Basse l'Adresse, 9. Mariés le 03 octobre 2009.

En dehors

- ♥ Gérard Philippe, 23 ans, domicilié à Faimés (Aineffe) rue Barbe d'Or, 17 et Nourelhouda Ben El Mamoun, 23 ans, domiciliée à Rabat (Maroc). Mariés à Rabat (Maroc) le 19 septembre 2008.

♥

Nous ont quittés :

- † Delage Françoise, 78 ans, épouse Van Dessel Josephus, domiciliée à Faimés (Viemme), rue de Huy 265, décédée à Waremmé le 24 juin 2009.
- † Mossiat Josiane, 69 ans, veuve Schür Hubert, domiciliée à Faimés (Viemme) rue des Fermes 18, y décédée le 2 juillet 2009.

- † Marchoul Mariette, 84 ans, veuve Streeel Goerges, domiciliée à Faimés (Les Waleffes), rue de la Gare 6 y décédée le 21 juillet 2009.
- † Goffin Julie, 81 ans, veuve Demoitie Léon, domiciliée à Faimés (Celles), rue de l'Eglise 14, décédée à Huy le 28 juin 2009.
- † Knapen Jeanne, 90 ans, veuve Armand Jeandarme, domiciliée à Faimés (Les Waleffes), rue de la Gare, 6, décédée à Waremme le 28 juillet 2009.
- † Wesphael Anne-Marie, 56 ans, épouse Mathieu Augustin, domiciliée à Faimés (Celles), rue de Saives, 23, décédée à Waremme le 10 septembre 2009.
- † Naveau Ulric, 42 ans, domicilié à Faimés (Borlez) rue Félix Delchambre, 6, décédé à Courmayeur (Italie) le 31 juillet 2009
- † Mestrez Berthe, 82 ans, veuve Victor Dejardin, domiciliée à Waremme, rue de Prêle, numéro 154, décédée à Faimés (Les Waleffes) rue de la Gare, 6, le 20 septembre 2009.
- † Cartuyvels Pierre, 76 ans, époux Bonaccorsi Anna, domiciliée à Faimés (Les Waleffes) rue du Bosquet, 32, décédé à Woluwe-Saint-Lambert le 03 octobre 2009.
- † Linsmeau Maria, 82 ans, veuve Gilbert Tulliez, domiciliée à Geer (Holloigne-sur-Geer) rue du Centre, 38, décédée à Faimés (Les Waleffes) rue de la Gare, 6.
- † Dupont Clara, 89 ans, veuve Marcel Collard, domiciliée à Faimés (Celles) rue de Huy, numéro 58, décédée à Waremme, le 17 octobre 2009.
- † Gée Edouard, 78 ans, époux Thérèse Jakobsche, domicilié à Faimés (Aineffe) rue de la Champignotte, 2, décédé à Waremme le 21 octobre 2009.
- † Scheurer Roger, 83 ans, domicilié à Waremme, rue de Huy, 34/16, décédé à Faimés (Les Waleffes) rue de la Gare, 6, le 09 novembre 2009.

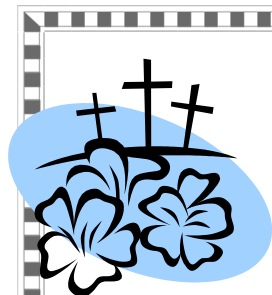


Noces de diamant :

Le 12 septembre 2009 à 15 h, Monsieur Joseph Delchambre et Madame Maria Tihon domiciliés à Faimés (Borlez) rue Félix Delchambre, 13, ont été reçus à l'Administration Communale à l'occasion de leurs 60 ans de mariage.

**Retrouvez l'état civil au complet
sur www.faimés.be (rubrique "News")**

UN ANCIEN ECHEVIN S'EN EST ALLÉ



Monsieur Edouard Gee, ancien échevin de l'Instruction publique, de la Culture et du Tourisme est décédé. Aineffien depuis 1973, il a été très actif dans plusieurs comités culturels et de tourisme en tant que président et secrétaire. Il était également l'auteur des 'Chemins de Faimés'. C'était un homme de conviction, scrupuleux, créatif et passionné.

Nous présentons nos sincères condoléances à toute la famille.

UNE RUE, UNE HISTOIRE ...

RUE DE LA STATION

Point culminant de quatre routes, à l'angle d'une desquelles existait un café. A cette époque, les tractions étaient assumées par des chevaux ou des bœufs. Venant de n'importe quelle direction, il fallait grimper le raidillon et un effort particulier était demandé aux animaux de traits. Arrivé au sommet, le convoi s'arrêtait sur le plateau pour laisser souffler les bêtes et vraisemblablement le charretier qui avait encore lui l'occasion de se désaltérer, durant cette station momentanée. En wallon, le mot station est aussi employé lorsqu'un fêtarde s'est arrêté dans plusieurs stations sur son itinéraire. A front de cette rue, la petite maison avec une aile en croisillons, portant le n° 1 est la plus ancienne du village.

RUE BOIS DU GRAND BON DIEU

Au début des années 1960, le baron Jean d'Otreppe a fait bâtir à l'intérieur du bois, une villa et une annexe agricole. Le nom de « rue » se justifiait pour ce tronçon de route qui depuis toujours est un chemin



agricole.

RUE DU PRESBYTERE

Agréable habitation de la fin du XVIIIème siècle. Résidence jusqu'en 1989 du prêtre desservant la paroisse, cette maison appartenant à la commune est désaffectée et louée en partie à un particulier. La petite place en face est un ancien étang remblayé, aujourd'hui affecté à un coin de jeux pour enfants.

RUE DES BROCALIS

Début du siècle, à l'intérieur des maisons, il y a du neuf. Une invention, qui paraît banale aujourd'hui, contribue à de profondes modifications à l'intérieur des logis. L'allumette chimique, petit morceau de bois dont la pointe imprégnée de phosphore s'enflamme par frottement, remplace les tisons déposés sur la cheminée. Le foyer peut s'éteindre, de même que ce très vieux métier qui consistait à fabriquer des tisons, ces « brocales », comme on les appelait en Hesbaye. La rue des Brocalis à Viemme laisse le souvenir des fabricants de brocales.

POÉSIE

EUROPE

*Jadis j'ai combattu pour sauver mon pays
Et j'ai risqué ma vie pour la France que j'aime.
Maintenant mon combat n'est plus du tout le même,
Mon arme c'est l'amour et non plus le fusil.*

*C'est l'Europe qu'il faut réussir aujourd'hui
Et, pour y arriver, j'écrirai cent poèmes
Pour chanter sa naissance et fêter le baptême
D'une Europe où s'aimer est le nouveau défi!*

*Mais pour y parvenir il faut bien se connaître,
Admettre que chacun a droit à son bien-être
Et, pour pouvoir ensemble y œuvrer chaque jour,*

*Apprenons d'autres langues, enlevons les barrières,
Afin de nous comprendre au-delà des frontières
Et bâtissons, ensemble, un continent d'amour!*

Jean d'Otreppe, le 11 août 2008

LE WALLON QUAND TU NOUS TIENS...

Li leûp èt l'ognê

In-ognê djouglève èl prêrêye
 I fêve tchôd, il atrapa seû
 A quéques pas di d'la, on rêw surdêve
 Avou'ne êwe ossi clére qui l'rotche
 Tot lofetant di tot s'coûr, il ètind la-d'zeûr
 On brut d'cohètes qu'on sprâtche
 Rilèvant l'tiêsse, i veût on leûp
 Avou deûs-oûy qui lî brotchèt fou
 Télemint qu'èsteût mâva
 « Qui fé-s' la d'ha-t-i a l'ognê,
 Ti mahes tote l'êwe qui m'rivint
 Èt ti sêrès pûni di t'ahardi insi »
 « Moncheû » rèspond l'ognê tronlant d'sogne
 « Coula n'èst nin possibe
 l'êwe vint d'ad'lé vos èt toume ad'lé mi
 Kimint volez v' qui dj'èl troubèle? »
 « Ti mintih, lî dèrit l'leûp
 Minme l'annêye passêye, t'as co dit dè m' d'mi »
 « Kimint volez-v'? » rèspond l'ognê,
 Dji n'èsteuû nin co â monde »
 « Si c' n'èst twè, c'èsteût t' fré,
 D'abôrd lès biêrdjîs èt lès tchins,
 M'ennè fèt vèy assez. »
 Coula dit, i broke so l'pitite biêsse,
 L'èpwète èt l'magne.

**Moralité : Li pus fwért a tofér rêzon,
 c'èst todî lî p'tit qu'on sprâtche.**

Le loup et l'agneau

Un agneau batifolait dans la prairie
 Il faisait chaud, il attrapa soif
 A quelques pas de là, la source d'un ru
 Avec une eau aussi claire que l'an de roche.
 En lapant de tout son cœur, il entend là-haut
 Un bruit de branchettes qu'on écrase.
 Relavant la tête, il voit un loup
 Avec des yeux qui lui sortent de la t^{te}
 Tellement, il était fâché.
 Que fait-tu là, dit-il à l'agneau
 Tu mélanges toute l'eau qui me revient
 Et tu seras puni de t'enhardir ainsi
 Monsieur, répond l'agneau en tremblant
 Cela n'est pas possible
 L'eau vient de haut et tombe près de moi
 Comment voulez-vous que je la trouble.
 Tu mens lui dit le loup
 Même l'année passée, tu as encore dit du mal de moi
 Comment voulez-vous répond l'agneau
 Je n'étais pas encore né
 Si ce n'est toi, c'était ton frère
 D'ailleurs, les bergers et les chiens
 M'en font voir assez
 Cela dit, il fonce sur la petite bête
 La porte dans le bois et la mange

Moralité: le plus fort a toujours raison, c'est toujours le petit qu'on écrase.



CALENDRIER CULTUREL 2010

JANVIER

15 et 16/01		Pièce de Théâtre « Attendez-moi, chérie » à la salle Patria à Les Waleffes.
23/01	18.30	Souper des Scouts de Faimies au Cortil à Borlez.
30/01	18.30	Souper aux moules organisé par le Comité du Jumelage au Cortil à Borlez.

FEVRIER

06/02	18.30	Souper de l'Etoile de Faimies à la Buvette du football à Borlez.
06/02	18.30	Soirée « Retrouvailles » des Pionniers à la salle Patria à Les Waleffes.
12/02	20.00	« Rotation et culture potagère » organisé par le Comité Horticole au Cortil à Borlez.
23/02	20.00	Conférence-débat « La Drogue » organisée par le Comité des parents au réfectoire de l'école à Celles.
27/02	18.30	Soirée Bières spéciales organisée par les Pionniers au Cortil à Borlez.
28/02	12.00	Pasta party + thé dansant organisés par le Comité des parents à la salle Patria à Les Waleffes.

COMMUNE DE FAIMES

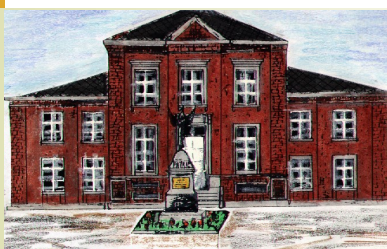
rue A. Braas 13—4317 FAIMES

Tél. : 019/33.98.50

Fax : 019/33.98.64

E-mail : commune@faimes.be

Site internet: www.faimes.be



**Nos bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi de 9 à 12 heures.**

Permanences :
les mercredis de 14 à 16 heures et
les samedis de 10 à 12 heures à l'exception
des mois de juillet/août et des jours fériés.

CONTACT TÉLÉPHONIQUE DES SERVICES COMMUNAUX

BOURGMESTRE :	Mme Marie-Alice VANDEREYKEN	Tél. :	019/33.98.61		
SECRETAIRE COMMUNALE :	Mme Véronique JACQUES	Tél. :	019/33.98.52		
COMPTABILITE :	Mme Martine LOOMANS	Tél. :	019/33.98.53		
POPULATION :	Mme Maggy KEYEN	Tél. :	019/33.98.54		
ETAT CIVIL :	Mme Monique TIHON-MARCHOUL	Tél. :	019/33.98.55		
URBANISME :	M. Jean-Paul DECORTY	Tél. :	019/33.98.69		
	M. Nicolas HUBIN	Tél. :	019/33.98.56		
TRAVAUX	M. Ludovic RASE	Tél.:	019/33.98.56		
RECEVEUR REGIONAL :	M. Pierre-Jean LEBLANC	Tél. :	019/33.98.57		
Concessions et cimetières :	M. Alexandre MELIN	Tél. :	019/33.98.63		
Passeports, permis de conduire, extrait casier, location salles :	M. Alain HEER	Tél. :	019/33.98.68		
Carte d'identité électronique, site Internet, bulletin communal :	Mme Nancy BURE	Tél. :	019/33.97.77		
VOIRIE :	Tél. :	019/33.98.62	POLICE :	Tél. :	019/33.98.51
CPAS :	Tél. :	019/33.97.70	MEDIATION DE DETTES :	Tél. :	019/58.85.63
TITRES-SERVICES	Tél. :	019/33.97.78	AGENCE LOCALE POUR EMPLOI	Tél. :	019/33.98.58
MOBI SERVICE	Tél. :	0496/855.010	SANS UN PLI	Tél. :	019/58.82.99
ECOLE DE CELLES :	Tél. :	019/33.98.59	ECOLE DE LES WALEFFES :	Tél. :	019/56.73.72
Garderie :	Tél. :	019/33.98.60	Garderie :	Tél.:	0479/234.799

PERMANENCES DE LA BOURGMESTRE

La Bourgmestre Marie-Alice Vandereyken, essaiera d'être toujours à votre écoute et fera le maximum pour vous accueillir à l'Administration Communale.
N'hésitez pas à prendre rendez-vous.

